

Je dois signaler, monsieur l'Orateur, que les unités de logement de la Société sont mises en vente aux prix du marché. Dans les projets en copropriété, où un grand nombre d'appartements ont été repris et ne peuvent être vendus séparément sur le marché au prix visé, la Société peut se faire autoriser par le conseil de direction des copropriétaires à offrir les appartements à des investisseurs à des prix qui se comparent généralement à ceux que des particuliers paieraient. Les conditions de vente peuvent parfois révéler un écart apparent entre le prix payé par l'acheteur-investisseur et par l'acheteur-locataire, dans des cas par exemple où il y a achat-réduction sur intérêts.

La méthode de la demande de propositions s'adresse aux soumissionnaires agréés désirant acheter les immeubles de la SCHL à des fins de placement location. Cette méthode permet de faire des conditions plus souples aux acheteurs éventuels que la procédure traditionnelle de l'appel d'offres. Cette procédure s'est révélée comme un instrument commercial souple et efficace pour l'écoulement direct sur le marché foncier d'une partie du portefeuille immobilier de la SCHL, comme elle s'en est fixé l'objectif. Elle ne réserve pas de faveur particulière au secteur privé et réalise le prix et les conditions y afférentes les plus avantageuses pour chaque immeuble, compte tenu de la situation actuelle et prochaine du marché au moment de la vente. Dans les cas où la SCHL prévoit la possibilité que l'acheteur revende, le marché peut prévoir, entre autres conditions, que la SCHL participera aux bénéfices alors réalisés par l'acheteur-spéculeur.

#### VIA RAIL—LES CONSÉQUENCES DE LA RÉDUCTION POUR L'ÉCONOMIE DE L'OUEST

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur l'Orateur, le 26 octobre dernier, j'ai interrogé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). J'ai notamment signalé ceci:

A titre de président du Comité de développement de l'Ouest et de personne qui est censée stimuler la croissance économique dans l'Ouest, il sait que les réductions de service unilatérales sur les parcours de VIA Rail auront des conséquences tragiques pour l'économie de l'Ouest en général et entraîneront pour le Canada un manque à gagner de plusieurs millions de dollars au titre du tourisme, outre les pertes d'emploi dans les chemins de fer et dans le secteur du tourisme.

Le ministre a répondu qu'une installation importante d'Air Canada avait été déménagée au Manitoba et il a conclu:

... des retombées importantes profiteront à sa circonscription. Nous essayons d'encourager dans l'ouest du Canada les entreprises modernes, à la pointe du progrès et les industries de haute technologie, mais nous n'appuyons pas les entreprises désuètes.

● (2220)

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) est censé stimuler et non restreindre l'emploi, comme cela se produira à la suite des réductions de service chez VIA Rail. Cela occasionnera de 8,000 à 16,000 licenciements dans tout le Canada, dont 500 à Winnipeg seulement. Combien de centaines d'autres emplois seront perdus dans des secteurs connexes? La section de Winnipeg de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers en a perdu 167.

Le ministre a déclaré qu'il était justifié de réduire les services ferroviaires offerts par VIA puisque Winnipeg doit accueillir le nouveau hangar de révision d'Air Canada. Le ministre ne nous fait absolument pas de cadeaux. Le parti libéral non plus. Le gouvernement se borne à nous rendre une

#### L'ajournement

infime partie des installations qui n'auraient jamais dues être déménagées pour commencer.

Je voudrais lire un passage d'une lettre qui m'a été envoyée par l'Association de camping et de loisirs de Winnipeg-Farlane, qui regroupe des citoyens de Winnipeg qui ont voyagé par VIA Rail pour se rendre de Winnipeg à la région de Sioux Lookout. On y fait remarquer ceci, et je cite:

Les chiffres les plus récents que nous avons reçus indiquent que les trains 144 et 145 ont transporté 4,368 voyageurs au cours des trois derniers mois. Ce chiffre correspond à un coefficient de remplissage de plus de 120 p. 100 tant au départ de Winnipeg qu'à l'arrivée à Winnipeg.

Bien que ces trains soient loin d'être tombés en désuétude, le gouvernement songe à supprimer une partie de VIA Rail. Ces gens-là sont-ils censés se rendre à leur camp en JetStar? Ils n'ont pas d'autre moyen que VIA Rail pour s'y rendre. Ils ne sont pas comme les ministres de ce cabinet libéral qui peuvent voyager à leur guise en Jetstar et qui préfèrent emprunter des avions différents pour se rendre dans la même ville.

L'association de plein air en question poursuit:

Quel niveau d'utilisation VIA Rail peut-il demander de plus? Dans l'état actuel des choses, au moins 20 p. 100 des voyageurs doivent en général faire le voyage debout dans le wagon à bagages ou attendre le train suivant.

En dépit de ce coefficient de remplissage de 120 p. 100, les libéraux veulent abandonner ce service.

L'industrie touristique et toute l'économie de l'Ouest vont perdre des millions de dollars et l'on va se voir obligé de mettre des milliers de travailleurs à pied à cause de ces abandons. Jasper sera durement frappée, puisque le train est le principal moyen de transport pour se rendre dans cette ville. La décision fera également du tort à nombre de villes du Manitoba telles que Rivers, Thomson, Thicket, Portage et à beaucoup d'autres petites localités.

Le «Free Press de Winnipeg» a publié récemment une lettre d'un agent de voyage de la Floride qui dit ceci:

Ce qui attire principalement les touristes que notre agence de voyage envoie au Canada, ce sont les voyages par train et les paysages qu'ils permettent d'admirer.

Nous perdrons des revenus touristiques à cause de la réduction des services de VIA Rail. Les touristes n'achètent pas seulement des billets de train; ils dépensent également pour les chambres d'hôtel, les restaurants, l'achat de souvenirs, etc. Nous perdrons tous ces revenus.

Et qu'advient-il des 500,000 personnes qui souffrent d'acrophobie, c'est-à-dire la peur des lieux élevés? Ils devront se trouver d'autres moyens de transport, car ils ne peuvent prendre l'avion. Les ministres libéraux se promènent en JetStar, mais on réduira les services ferroviaires qui sont le seul recours de ces 500,000 personnes. Le gouvernement libéral ne manifesterait donc aucune sollicitude.

Le gouvernement prétend réduire les services pour économiser. C'est très bien d'économiser en réduisant les services de VIA, mais il n'y a aucune limite aux randonnées des ministres libéraux en Jetstar. Ils peuvent aller où bon leur semble, par exemple à des dîners-bénéfices au profit des libéraux—deux vols pour la même destination—et au diable les deniers publics.

C'est encore un exemple qui explique la désaffection des Canadiens de l'Ouest. Ils ne participent pas à la prise de décision. En fait, dans le cas des réductions de VIA, personne n'y a participé. Le groupe de travail conservateur a permis aux Canadiens d'avoir voix au chapitre. Voilà ce que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration aurait dû exiger. Il aurait dû